



Contravention chauffeur de bus

Par **nacedo**, le **16/07/2015** à **19:23**

bonjour je viens de me prendre une amendre et 3 points en moins pour avoir regarder juste si j'avais n des sms ou appel car mon chef m'appel pour faire des courses en plus bref le téléphone est un téléphone de boulot comment je peux me défendre

Par **martin14**, le **17/07/2015** à **08:57**

Bonjour,

???

Le téléphone de boulot en mains, pour lire vos SMS, vous pouvez l'utiliser à l'arrêt sur un parking mais **[s]EVIDEMMENT PAS en conduisant[/s]** ... Votre question est franchement étonnante ... Vous ne connaissez pas les règles de base du code de la route et donc de votre métier ... ??

Par contre, vous pouvez encore fixer le téléphone sur un support .. de façon à ne pas le tenir en mains ..